

Fiche n°5

ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire



1 Première demande

Date limite de réception à la MDPH : 23 février 2024

Pièces obligatoires pour l'évaluation (en complément des pièces obligatoires de recevabilité) :

- GEVA-sco de l'année scolaire en cours (à compléter en équipe éducative ou en Équipe de Suivi de Scolarisation (ESS) avec l'école ou l'établissement)
- Bilan psychologique étayé si possible d'une évaluation psychométrique (de préférence réalisé par un psychologue Éducation nationale) ou transmission d'un bilan de moins de deux ans
- Bilan(s) normé(s) du ou des suivi(s) : orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien.ne, ergothérapeute, psychologue, CAMSP, CMPI, CMPP, SESSAD, CRTLA, CRA...
- Bilan des stages effectués au moment de la demande pour les ULIS Lycée, avec un projet d'orientation post 3^{ème}

Pièces complémentaires :

- Programme Personnalisé de Réussite Éducative (**PPRE**) et/ou Plan d'Accompagnement Personnalisé (**PAP**) devant avoir été préalablement mis en place et comprenant un bilan de leur mise en œuvre

Renouvellement

Date limite de réception à la MDPH : 29 mars 2024

Pièces obligatoires pour l'évaluation (en complément des pièces obligatoires de recevabilité) :

- GEVA-sco de l'année scolaire en cours (à compléter en Équipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) avec l'école ou l'établissement)
- Bilan(s) normé(s) du ou des suivi(s)